

Nouveautés

A partir du 1^{er} janvier 2019, tous les déchets ménagers non recyclables devront être déposés dans les nouveaux sacs-poubelle officiels de la commune d'Attalens de couleur verte.

Les vignettes seront encore admises durant une période transitoire allant de janvier à fin mars 2019. A partir du mois d'avril 2019, l'utilisation des vignettes ne sera plus autorisée. Vous pourrez vous faire rembourser le solde de vos vignettes à l'administration communale jusqu'au 31 mai 2019.

Ces sacs-poubelle officiels de couleur verte sont en vente à l'administration communale.

Vous pouvez aussi les acheter à :

- Attalens à la boulangerie Maillard, à la boucherie Savoy et chez Fleurs@tmosphère;
- Bossonnens au magasin Denner ;
- Remaufens au P'tit Mag à Sandrine.

Prix du rouleau

17 l	(10 sacs)	CHF	14.00
35 l	(10 sacs)	CHF	27.50
60 l	(10 sacs)	CHF	52.50
110 l	(5 sacs)	CHF	39.50

Taxes annuelles de base (HTVA) – Art. 22 du RGD

CHF 50.- par personne seule

CHF 100.- par ménage de 2 personnes et plus

CHF 50.- par place de caravaning

CHF 150.- par exploitation agricole

CHF 100.- min. à CHF 800.- max. par entreprise ou commerce (CHF 60.-/m3)